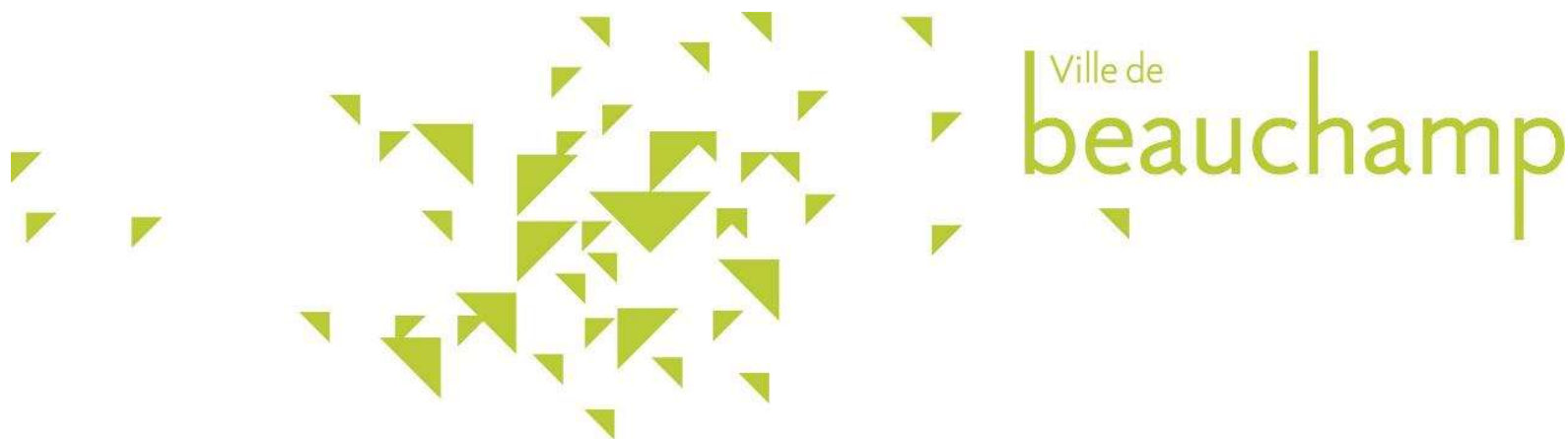




Conseils de quartiers

Plénière des conseils de quartier

Lundi 19 mai 2025

*S'inscrire
aux conseils
de quartier*



Ordre du jour

- **Dossier : L'assainissement**
 - *Présentation par M. Stalin,*
Directeur du service assainissement de la CA Val Parisis
- **Budget participatif 2025**
- **Suivi des signalements des habitants**
- **Urbanisme et aménagements urbains**
- **Rendez-vous à venir**
- **Libre parole**



L'assainissement à Beauchamp

*L'assainissement est l'ensemble des techniques
d'évacuation et d'épuration des eaux usées.*





L'assainissement est l'ensemble des techniques d'évacuation et d'épuration des eaux usées.

L'ASSAINISSEMENT

Présentation en conseil de quartier à Beauchamp
Lundi 19 mai 2025

SOMMAIRE

- Compétence
- Périmètre
- Données générales
- Données sur Beauchamp
- Quelques définitions
 - Différents types d'effluents
 - Zonages « eaux usées » et « eaux pluviales »
 - Réseaux d'assainissement collectif
 - Branchement d'assainissement
- Service Assainissement
 - Fonctionnement
 - Missions
- Schéma Directeur d'Assainissement
- La facture d'eau sur Beauchamp
- Questions diverses

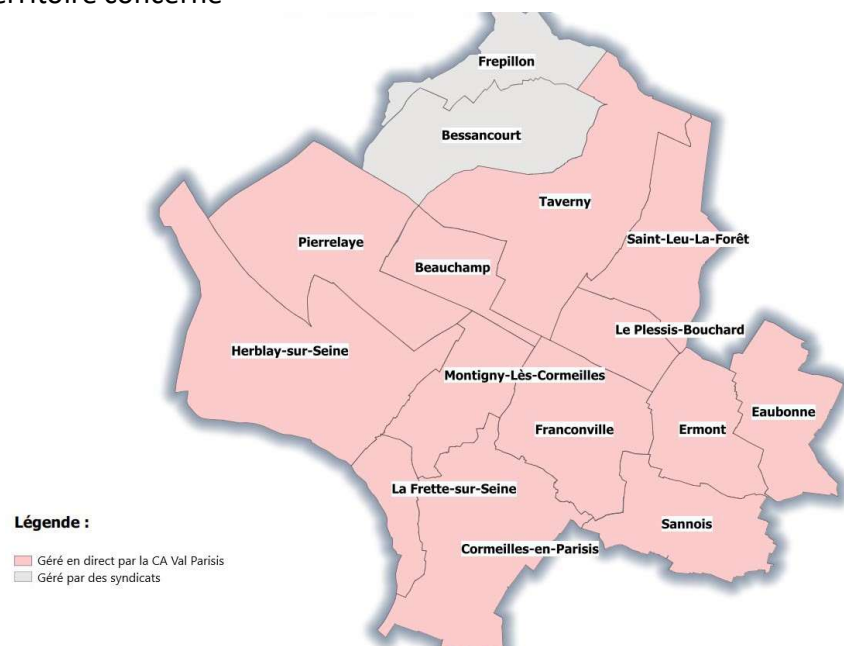
COMPÉTENCE

- Avant le 1^{er} janvier 2018, les communes avaient la compétence Assainissement et Eaux Pluviales Urbaines.
Elles assuraient l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages et établissaient leur programme de travaux d'investissement sur leur territoire.

- À partir du 1^{er} janvier 2018, la compétence Assainissement et Eaux Pluviales Urbaines a été transférée à la communauté d'agglomération Val Parisis.
 - Les réseaux et ouvrages restent propriété des communes.
 - La gestion est assurée par la CA Val Parisis : entretien, exploitation, travaux. Dans ce cadre, la CAVP assume les droits et obligations du propriétaire.

PÉRIMÈTRE

Rappel du territoire concerné



DONNÉES GÉNÉRALES

- 13 villes gérées en direct par la CA Val Parisis.
- 2 villes gérées par des syndicats : Bessancourt par convention avec le Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains (SIARE), Frépillon par adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vallée d'Oise Sud (SIAVOS).
- 291 093 habitants (source INSEE décembre 2024).
- 12, 25 millions de m³ d'eau consommés.
- 57 398 branchements d'assainissement.
- 613 km de collecteurs unitaires et eaux usées.
- 299 km de collecteurs eaux pluviales.
- 31 000 regards.
- 14 000 avaloirs et grilles eaux pluviales
- 37 postes de relevage.
- 46 bassins.

DONNÉES SUR BEAUCHAMP

- 9 576 habitants (source INSEE décembre 2024).
- 438 060 de m³ d'eau consommés.
- 2 884 branchements d'assainissement (taux de raccordement 96,62 %)
- 106 ml de collecteurs unitaires.
- 29 358 ml de collecteurs eaux usées.
- 22 305 ml de collecteurs eaux pluviales.
- 2 025 regards.
- 1 100 avaloirs et grilles eaux pluviales
- 1 poste de relevage eaux usées (avenue du Parc).
- aucun bassin appartenant à la CA Val Parisis. NB : SIARE.

QUELQUES DÉFINITIONS

LES DIFFÉRENTS TYPES D'EFFLUENTS

- Eaux usées domestiques : eaux ménagères (lessives, cuisine, toilette corporelle, lavages divers) et les eaux vannes (urines et matières fécales).
- Eaux usées assimilées domestiques : eaux usées issues des locaux professionnels ou recevant du public (commerces, établissements scolaires, entreprises, etc.) et eaux usées de nettoyage et au confort de ces locaux.

NB : ce 2 types d'effluents sont admis de droit dans les réseaux, contrairement aux suivants qui sont soumis à dossier d'autorisation.

- Eaux usées non domestiques : eaux usées « industrielles » issues des activités artisanales, commerciales ou industrielles.
- Eaux pluviales : eaux issues des précipitations atmosphériques, et par assimilation, les eaux de ruissellement de surfaces imperméabilisées (toitures, voiries et cours d'immeubles, aires de stationnement découvertes) et les eaux de lavage des voiries sans ajout de produit lessiviel.
- Eaux d'exhaure : eaux issues de rabattements de nappe lors des phases provisoires de construction, des épuisements d'infiltrations dans divers ouvrages (parkings, voies souterraines, espaces verts...) après construction.

QUELQUES DÉFINITIONS

LE ZONAGE DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

- Pour les eaux usées
 - Zones d'assainissement collectif : secteurs où des réseaux d'assainissement existent. Dans ces zones, le raccordement des immeubles à ces réseaux est obligatoire. Aucun dispositif d'assainissement autonome (non collectif type fosse septique) n'est autorisé.
 - Sur Beauchamp, la totalité du territoire est en zone « Collectif »
 - Zones d'assainissement non collectif (autonome) : secteurs où aucun réseau d'assainissement n'existe. Dans ces zones, l'assainissement des eaux usées doit se faire via un dispositif autonome spécifique.
- Pour les eaux pluviales : dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), plusieurs zones seront définies pour définir la manière de gérer et traiter les eaux pluviales.

QUELQUES DÉFINITIONS

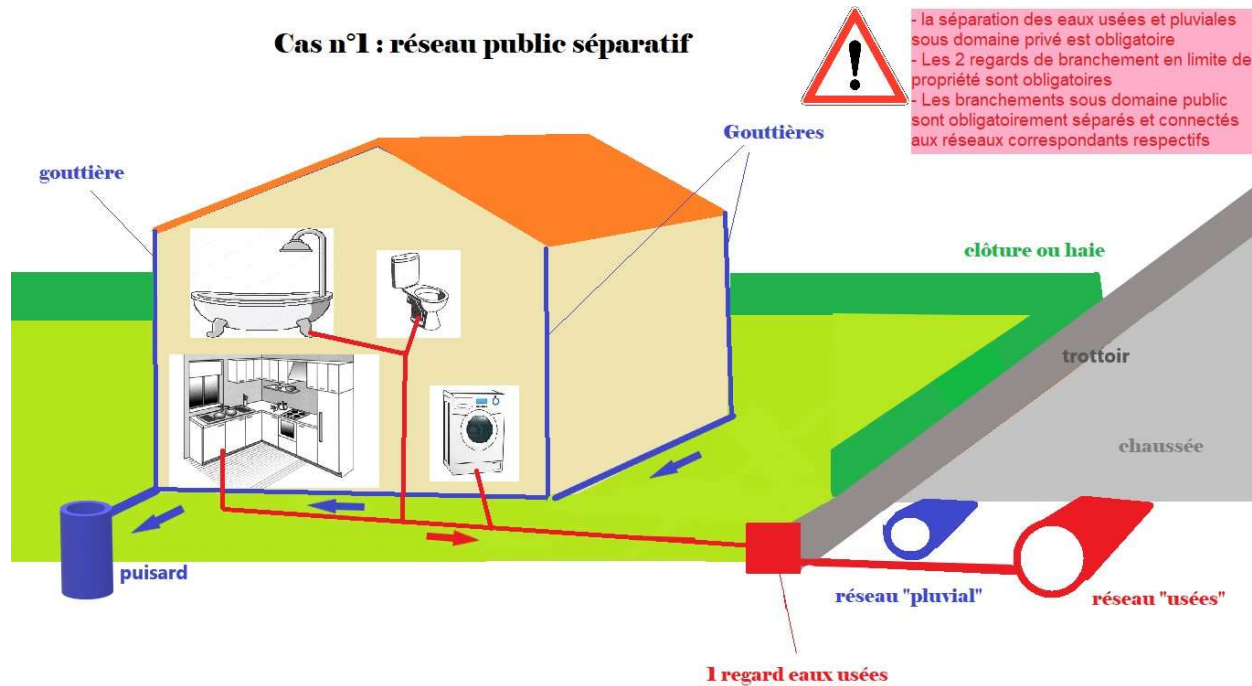
LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Réseau unitaire : ensemble de collecteurs et ouvrages destinés à recevoir les eaux pluviales et les eaux usées.
→ Sur Beauchamp, ce réseau représente 0,36 %
- Réseau eaux usées : ensemble de collecteurs et ouvrages destinés à recevoir uniquement les eaux usées, mais en aucun cas les eaux pluviales.
→ Sur Beauchamp, ce réseau représente 99,64 %
- Réseau eaux pluviales : ensemble de collecteurs et ouvrages destinés à recevoir uniquement les eaux pluviales, mais en aucun cas les eaux usées.

QUELQUES DÉFINITIONS

LE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT

Cas n°1 : réseau public séparatif



LE SERVICE ASSAINISSEMENT

SA CONSTITUTION

- La Direction Assainissement de la CA Val Parisis
 - 1 directeur
 - 2 techniciens travaux
 - 1 technicien relation usagers
 - 1 agent technico-administratif

- La Délégation du Service Public de l'assainissement (DSP)
 - Groupement d'entreprises locales FAYOLLE / STPE
 - Contrat de concession de juin 2019 pour une durée de 8 ans.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT

SON FONCTIONNEMENT

- La Direction Assainissement de la CA Val Parisis
 - Mise en application de la politique communautaire en matière d'assainissement.
 - Etablissement et suivi des budgets Fonctionnement et Investissement (travaux).

NB : nous restons maîtres des investissements pour la réalisation des travaux.

 - Gestion technique, administrative et financière.
 - Interface avec les communes et partenaires institutionnels.
 - Relations avec les usagers.
 - Définition des missions de la DSP et surveillance.
- La Délégation du Service Public de l'assainissement
 - Réalisation des missions définies par la direction Assainissement.
 - Exploitation fonctionnelle du système d'assainissement

LE SERVICE ASSAINISSEMENT

SES MISSIONS

- Surveillance et entretien des réseaux et ouvrages.
- Réalisation des travaux de renouvellement et d'investissement.
- Relations avec les usagers.
- Etablissement du règlement de service et mise en application.
- Inspection visuelle et télévisuelle, curage préventif (20% des réseaux par an – Beauchamp 2023 = 11 700ml), curage curatif et désobstruction des branchements (Beauchamp 2023 = 6), collecteurs et bassins.
- Recherche de fuite.
- Travaux de réparation des casses ponctuelles (Beauchamp 2023 = 2).
- 2 Campagnes annuelles de dératisation des réseaux et ouvrages d'assainissement. La dératisation des espaces publics fait partie des prérogatives des communes.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT

SES MISSIONS

- Création (aux frais du pétitionnaire – Beauchamp 2023 = 8) et entretien de la partie publique des branchements.
- Contrôles de conformité des branchements (Beauchamp 2023 = 163), spontanés (gratuits) ou lors des mutations (aux frais du pétitionnaire)
- Contrôles des rejets non domestiques (eaux usées non domestiques des activités).
- Contrôles des installations autonomes d'assainissement non collectif (aux frais du pétitionnaire).
- Entretien et contrôle des déversoirs d'orage (autosurveillance).
- Diagnostic permanent du système d'assainissement.
- Modélisation hydraulique des réseaux.
- Autorisations d'urbanisme : avis sur les permis de construire (Beauchamp 2023 = 30), les déclarations préalables (Beauchamp 2023 = 12), les permis d'aménager
- Autorisations se raccordement (Beauchamp 2023 = 10).

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

- Etude de Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) réalisée sur l'ensemble du territoire de la CA Val Parisis
- Dates : de février 2021 à décembre 2023
- Coût de l'étude : 1 316 000 € TC
- Résultat = programme pluriannuel de travaux
 - Montant : 190 millions d'euros TTC, répartis en 3 priorités
 - Durée de réalisation : 15 ans
- Pour Beauchamp
 - Montant total des travaux : 5 904 000 € TTC

LA FACTURE D'EAU SUR BEAUCHAMP (1/2)

.*- Demonstration Powered by HP Exstream 04/03/2024, Version 8.6.109 64-bit -*-

page 2/2

Votre consommation

	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Compteur n° ECHANTILLON	120 m³	0 au 01.01.2023	120 au 01.01.2024	estimation

Votre facture en détail

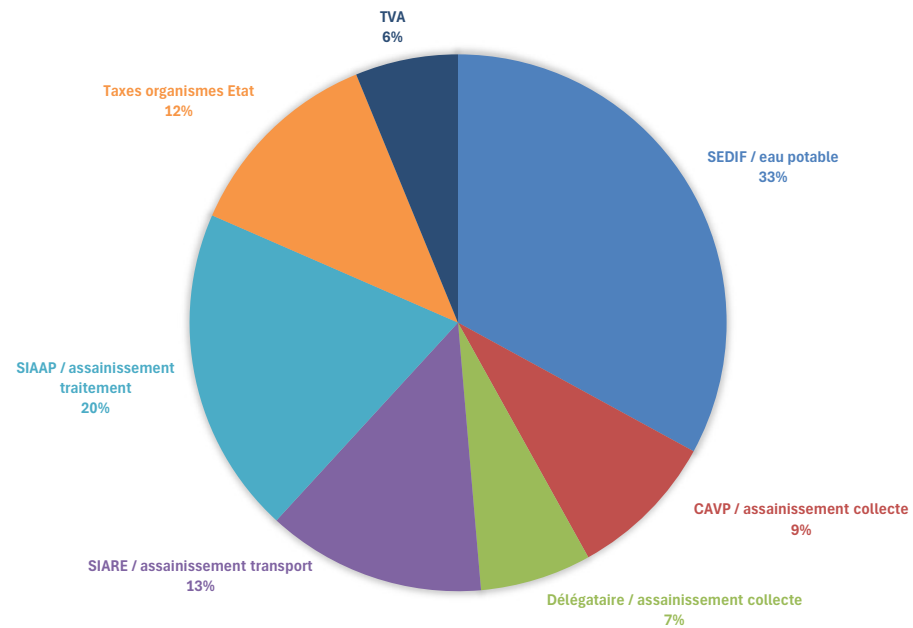
Période de facturation	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €	Taux TVA %
Production et distribution de l'eau potable				
Part délégataire du 01-01-2023 au 01-01-2024 tranche 1	120	0,8104	97,25	5,50%
Part Syndicale du 01-01-2023 au 01-01-2024	120	0,5100	61,20	5,50%
Abonnement trimestriel du 01-01-2023 au 01-01-2024 (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)			27,80	5,50%
Préservation des ressources en eau du 01-01-2023 au 01-01-2024 (Agence de l'Eau Seine-Normandie Délibération du 21/12/23 n°2023-36)	120	0,0526	6,31	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées				
Redevance communautaire du 01-01-2023 au 01-01-2024	120	0,4369	52,43	10,00%
Redevance communautaire part délégataire du 01-01-2023 au 01-01-2024	120	0,3267	39,20	10,00%
Redevance syndicale du 01-01-2023 au 01-01-2024	120	0,6414	76,97	0,00%
Redevance interdépartementale du 01-01-2023 au 01-01-2024	120	0,9610	115,32	10,00%
Organismes publics				
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	120	0,3800	45,60	5,50%
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	120	0,1850	22,20	10,00%
Soutien d'étiage (Délibération du 21/12/23 n°2023 - 37)	120	0,0100	1,20	5,50%
Développement des voies navigables (Délibération du 21/12/23 n°2023 - 35)	120	0,0215	2,58	5,50%
Total HT			548,06	
TVA à 0,00%			0,00	montant € HT
TVA à 5,50%			13,32	76,97
TVA à 10,00%			22,91	241,94
Total TTC			584,29	
Total TVA			36,23	548,06

Collecte CAVP
Collecte Délégitaire
Transport SIARE
Traitement SIAAP

ex : SNC au 01/01/24 de 00 2024 - 124 134 944 0022 321 NANTERRE - N° d'identification TVA : FR 75 134 134 944

LA FACTURE D'EAU SUR BEAUCHAMP (2/2)

RÉPARTITION DU PRIX DE L'EAU





**NOUS VOUS REMERCIONS
DE VOTRE ATTENTION**

➤ Questions diverses

Budget participatif



Budget participatif 2025

- Le dépôt des dossiers a été prolongé jusqu'au 18 mai
- A la clôture, seulement deux dossiers présentés
 - En cours d'analyse
- La phase de vote ne sera pas lancée



Démarches participatives

Je me souviens...



Rétrospective 1995-2025

Quoi de neuf à Beauchamp depuis 1995 ? Dans le cadre d'une rétrospective des 30 dernières années, faites-nous part d'un évènement, d'un fait, d'un changement... qui vous semble important de retenir.

08 avril - 15 juin 2025

En cours

Participer

Jeparticipe.ville-beauchamp.fr



Le suivi des demandes postées sur le site de la Ville concernant les espaces publics



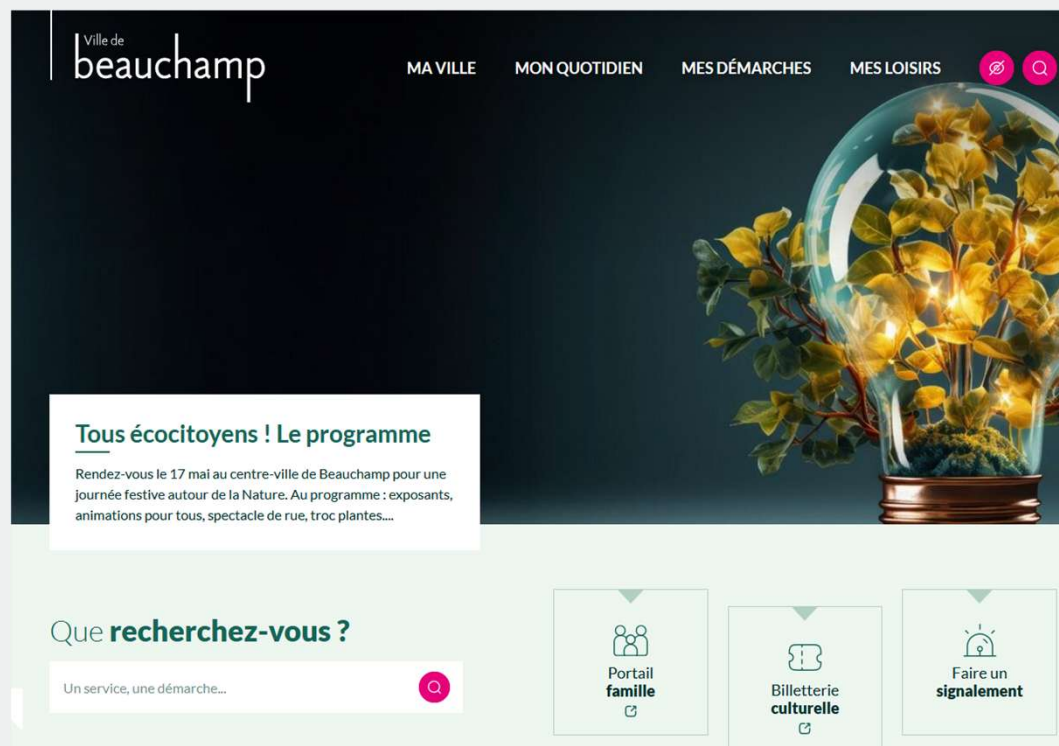
Signalements et demandes des habitants

Données présentées sur un an glissant : du 1^{er} mai 2024
au 1^{er} mai 2025

Depuis janvier, nouvelle interface sur le site de la Ville
pour poster un signalement



Signalements et demandes des habitants



Formulaire directement accessible depuis la page d'accueil



Signalements et demandes des habitants



The screenshot shows the website of the Ville de Beauchamp. The header includes the logo 'Ville de beauchamp' and navigation links: 'MA VILLE', 'MON QUOTIDIEN', 'MES DÉMARCHES', and 'MES LOISIRS'. There are also two circular icons, one with a magnifying glass and one with a speech bubble. The main content area features a photograph of a street lamp and the title 'Signaler un dysfonctionnement'. Below the title, a paragraph states: 'Si vous constatez un dysfonctionnement sur l'espace communal, vous avez la possibilité de le signaler aux services compétents.' A breadcrumb trail reads: 'Accueil > Mes démarches > Démarches pour les particuliers > Démarches urbanisme et espace public > Signaler un dysfonctionnement'. The section is titled 'Eclairage public et feux tricolores'. The text explains that for public lighting, a green number has been set up by the 'Communauté d'agglomération du Val Parisis', with the number '0 801 23 05 15' being a 'numéro vert gratuit joignable à toute heure'. It also mentions that depending on the urgency, means are put in place to resolve the dysfunction 7 days a week. Below this, there is a section titled 'Faire un autre signalement'. The text states: 'Si vous souhaitez signaler un autre type de dysfonctionnement dans la commune, vous pouvez compléter le formulaire ci-dessous et sélectionner le service concerné grâce au formulaire déroulant.'

Ville de beauchamp

MA VILLE MON QUOTIDIEN MES DÉMARCHES MES LOISIRS

Signaler un dysfonctionnement

Si vous constatez un dysfonctionnement sur l'espace communal, vous avez la possibilité de le signaler aux services compétents.

Accueil > Mes démarches > Démarches pour les particuliers > Démarches urbanisme et espace public > Signaler un dysfonctionnement

Eclairage public et feux tricolores

Pour tout signalement sur l'éclairage public, un numéro vert a été mis en place par la [Communauté d'agglomération du Val Parisis](#). Le 0 801 23 05 15 est un numéro vert gratuit joignable à toute heure. En fonction du degré de l'urgence, des moyens sont mis en œuvre pour résoudre le dysfonctionnement 7 jours sur 7.

Faire un autre signalement

Si vous souhaitez signaler un autre type de dysfonctionnement dans la commune, vous pouvez compléter le formulaire ci-dessous et sélectionner le service concerné grâce au formulaire déroulant.

Certains domaines ne sont pas gérés par les services municipaux



Signalements et demandes des habitants

The screenshot shows a web form with the following sections:

- Sélectionner le service que vous souhaitez contacter**: A dropdown menu with "Service Espace public" selected.
- Message**: A large text area for writing the message.
- Pièce jointe**: A section for attachments, including a "Parcourir..." button and the text "Aucun fichier sélectionné."
- Poids maximal autorisé : 25 MB.**: A note indicating the maximum allowed file size.

- Il est important de bien identifier le service auquel on adresse son message
- En cas d'erreur, le message sera traité mais les délais de réponse risquent d'être plus longs
- Il est souvent utile de joindre une ou des photos qui permettent de bien comprendre et localiser le problème signalé



Signalements et demandes des habitants

Sur un an, **153 messages** ont été postés

Ils concernaient :

- **71 : la voirie (46%)**
- **32 : les espaces verts (21%)**
- **19 : les déchets (12%)**
- **13 : les mobilités (8%)**

Les autres demandes portaient sur : les dommages et nuisances, les demandes d'autorisation d'abattage, les bâtiments publics, les réseaux (hors fibre) et divers



Signalements et demandes des habitants

Dans le détail

VOIRIE

- Détérioration de la chaussée ou des trottoirs : 46 (65%)
- Mobiliers, équipements urbains (8)
- Signalisation, marquage (7)
- Eclairage public (6)
- Travaux (4)



Signalements et demandes des habitants

Précisions expliquant que les délais d'intervention peuvent être très variables

- Nids de poule vs gros travaux de réfection
- Appel à prestataires extérieurs et programmation (marquage, mobilier...)
- Voies d'intérêt communautaire
- Eclairage public



Signalements et demandes des habitants

Dans le détail

ESPACES VERTS

- Taille et entretien de la végétation : 20
- Lutte contre les nuisibles (chenilles, frelons, rats) : 12



Signalements et demandes des habitants

Précisions

- Les services municipaux n'interviennent que sur le domaine public (végétation, nuisibles...)
- Cas de végétation débordante depuis le domaine privé
- Les interventions des services sont réalisées en interne ou externalisées
- Les plus grosses opérations sont programmées sur des cycles pluriannuels (élagage)



Signalements et demandes des habitants

Dans le détail

DÉCHETS

- Présence dans les espaces publics : 7
- Déchets verts : 6
- Dépôts sauvages : 6



Signalements et demandes des habitants

Précisions

- La question des dépôts sauvages
- Les déchets verts sont du ressort de Tri-Action
- Les poubelles publiques sont ramassées 3 fois par semaine
- Les balayeuses passent sur des circuits prédéfinis : tous les jours en centre ville, une fois par mois alternativement dans les autres secteurs
- Le traitement des mauvaises herbes sur la voie publique se fait selon les besoins



Signalements et demandes des habitants

Dans le détail

MOBILITÉS

- Stationnement : 7
- Sécurité sur la voie publique : 4



Signalements et demandes des habitants

Précisions

- Les signalements en matière de stationnement sont généralement relatifs au marquage au sol d'emplacements
 - Commodités de stationnement et d'accès aux propriétés vs Nombre de places disponibles
- La sécurisation et la cohabitation des modes de transport posent dans certains endroits des difficultés spécifiques difficilement solutionnables



Signalements et demandes des habitants

LE CAS PARTICULIER DE LA FIBRE

- C'est un domaine où la Ville n'est pas décisionnaire
- Elle peut être un relais pour les cas récurrents ou non solutionnés touchant plusieurs habitants d'un secteur précis
- Une procédure doit être respectée
- La Ville n'a pas de levier d'intervention directe



Signalements et demandes des habitants

CONCLUSION

- Tous les messages font l'objet d'une réponse, en général une fois l'intervention effectuée ou programmée si elle a été validée
- Pour les interventions nécessitant une étude et une validation de principe, un accusé de réception est envoyé avec l'explication de la démarche entreprise
- Les réponses négatives sont accompagnées des raisons pour lesquelles les services municipaux n'interviendront pas



Actualités

Urbanisme & Aménagements urbains



Actualités

Projet de l'Îlot Triangle

21 juin – Réunion publique : présentation du programme architectural par la société Eiffage

Ensemble Promogim place du Marché

Ouverture du chantier dernier trimestre 2025

Aménagements des arrêts de bus

Un programme IdF-Mobilités / CA Val Parisis



Agenda

Prochains rendez-vous



Démocratie participative : prochaines dates

14 juin – Tournée des quartiers (Place du Marché)

28 juin – Tournée des quartiers (Rond-point de la Chasse)

29 septembre – Conseil des quartiers



Prochains rendez-vous

24-25 / 05 – Mangachamp – Portes ouvertes au rucher Barrachin

24 / 05 – Repair Café

30 / 05 – Fêtes des Voisins

4 et 6 / 06 – Portes ouvertes à l'Ecole de musique

14 / 06 – A la croisée des jeux

21 / 06 – De la couleur dans la ville – Fête de la musique

26 / 06 – Concert de l'Ecole de musique



Plénière des Conseils de quartier - conclusion

Souhaitez-vous prendre la parole



**Merci de votre
participation !**